

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 14 JUIN 2010, À 20 h 30, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

SONT PRÉSENTS :

Mme	Christine Brisson	Mairesse
MM.	Alain Larouche	Conseiller
	Richard Bélanger	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
M.	André Veillette	Conseiller
Mmes	Léa Thibault	Conseillère
	Reina Savoie-Jourdain	Conseillère
M.	Régis Deschênes	Conseiller

EST ABSENTE :

Mme	Denise Arsenault	Conseillère
-----	------------------	-------------

SONT AUSSI PRÉSENTS :

MM.	François Désy	Directeur général
	François Corriveau	Greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, madame Christine Brisson, constatant quorum, ouvre la séance à 20 h 35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 2010-169

Monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par monsieur le conseiller Régis Deschênes d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MAI 2010

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2010, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes.

Rés. 2010-170

Monsieur le conseiller Alain Larouche propose, appuyé par monsieur le conseiller André Veillette d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 17 mai 2010, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. AUTORISATION D'EMPRUNT

Rés. 2010-171

Pour faire suite au rapport de la directrice des finances et trésorière portant le numéro TR2010-10, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain que la Municipalité autorise la directrice des finances et trésorière à procéder à l'emprunt de 100 % du montant approuvé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour les Règlements : 2009-763, 2009-765, 2009-767, 2009-768, 2009-772, 2009-777 et 2009-781.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. AVIS DE MOTION

5.1 Projet de règlement concernant l'aménagement des infrastructures d'accueil de l'escale Baie-Comeau (carrefour maritime) - Emprunt de 9 900 000 \$

Madame la conseillère Carole Deschênes donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera déposé pour adoption au conseil un projet de règlement concernant l'aménagement des infrastructures d'accueil de l'escale Baie-Comeau (carrefour maritime) décrétant un emprunt de 9 900 000 \$.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

7. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2010-172

L'ordre du jour étant épuisé, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Régis Deschênes que la présente séance soit et est levée. Il est 20 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CHRISTINE BRISSON,
MAIRESSE**

**FRANÇOIS CORRIVEAU,
GREFFIER**

